

# déclic

décarbonons  
le Live  
collectivement !

## Manifeste d'engagements



**SMA**  
Syndicat des Musiques Actuelles

# Manifeste

.....

La **FEDELIMA** (Fédération nationale des lieux de musiques actuelles) et le **SMA** (Syndicat des musiques actuelles) accompagnent leurs membres et se mobilisent à leurs côtés face aux difficultés rencontrées. Aujourd’hui, la durabilité et l’adaptation aux défis de la crise écologique figurent parmi leurs principales préoccupations.

En effet, le secteur culturel est directement touché : chaque année, des festivals sont annulés en raison d’aléas climatiques, tandis que les activités culturelles elles-mêmes génèrent encore une empreinte écologique significative.

Face aux conséquences croissantes de cette crise, la transformation du secteur musical est un levier pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Toutefois, cette transition ne pourra se concrétiser sans une mobilisation collective forte et un soutien public structurant.

C’est dans cette dynamique qu’en 2023, la FEDELIMA et le SMA ont initié conjointement **le projet Déclic**, visant à mesurer précisément l’empreinte carbone des structures de musiques actuelles, à élaborer une stratégie en écho à la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et à se doter de moyens d’action efficaces pour réduire les émissions du secteur.

Après deux ans de coopération, de concertation collective et la réalisation de dix-huit bilans carbone, nous, adhérent·es de la FEDELIMA et du SMA, réaffirmons notre engagement commun. Nous appelons l’ensemble de la filière musicale – artistes, salles de concert, festivals, structures de production, institutions, etc. – à rejoindre cette dynamique pour accélérer ensemble la nécessaire transition écologique du secteur.

Nous appelons à une transformation progressive et concertée du secteur, en mettant en œuvre des actions concrètes et mesurables pour une transition écologique collective. Chaque année, un état des lieux permettra ainsi d’évaluer les impacts de la mise en œuvre de ces engagements par les structures adhérentes, dans un objectif de progrès continu.

Cet engagement revêt une importance particulière, tant la culture a toujours été un espace de représentations, de réflexions et de visions partagées sur le monde.

# Engagements

.....

Ces engagements proposés par les membres du projet Déclic ne constituent pas une liste exhaustive des actions possibles dans le cadre d'une démarche de transformation écologique. Ils s'inspirent des plans d'action déjà menés par les membres du projet Déclic, ainsi que de différentes chartes et manifestes adoptés par d'autres réseaux, collectivités ou partenaires. Ces engagements visent à sensibiliser et mobiliser davantage les professionnel·les de la FEDELIMA et du SMA sur des enjeux jugés prioritaires.

À l'image de notre démarche proactive de mesure de notre empreinte carbone, ce manifeste témoigne de notre volonté affirmée d'anticiper, voire d'encourager, l'intégration progressive de nouvelles éco-conditionnalités dans les aides prévues par les futures politiques publiques. Il s'agit également d'inciter les adhérents à s'engager activement dans cette dynamique. Afin d'accompagner cette mobilisation, nos deux réseaux s'attèlent à mettre en place des mesures concrètes et des outils adaptés pour faciliter l'implication des adhérents autour des engagements suivants :

- 1. Développer un cadre structuré et des ressources dédiées pour accompagner efficacement la transition écologique au sein de nos structures**
- 2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilité durable à destination des publics et usager·ères**
- 3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à rendre plus durables les déplacements des équipes artistiques**
- 4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilité durable pour les déplacements professionnels**
- 5. Organiser et accompagner la transition vers une alimentation durable**
- 6. Réduire nos consommations d'énergies et de fluides**
- 7. Mettre en œuvre les principes de l'éco-conception dans la création des projets artistiques**

# 1. Structuration de la démarche

.....

| Salles de concert   | Festivals  | Structures de production  |
|---|--|---|
| Développer un cadre structuré et des ressources dédiées pour accompagner concrètement la transition écologique au sein des salles de concert, festivals et structures de production   |  |   |
| Établir un plan d'action pluriannuel prenant appui sur des données chiffrées (rapport Déclic, autodiagnostic, bilan carbone, etc.) et définir une organisation interne, ainsi qu'une méthodologie de suivi dans la durée  | Établir des objectifs quantifiables et un plan d'action structuré (court, moyen et long terme) à partir d'un diagnostic environnemental précis | Se fixer des objectifs chiffrés à court, moyen et long termes après un diagnostic préalable (sur la base du référentiel Déclic, par exemple)  |
| Définir une méthode de travail permettant d'associer l'ensemble de l'équipe permanente à la démarche et désigner au moins un·e référent·e parmi les membres de l'équipe ayant un niveau de responsabilité élevé (cadre autonome formé)  |  |   |
| Sensibiliser toute l'équipe aux enjeux de la RSO (responsabilité sociétale des organisations) en organisant une formation d'une demi-journée permettant d'établir une base commune de connaissances. En complément, consacrer une demi-journée à la mise en œuvre opérationnelle, en permettant à toute l'équipe de partager et d'appliquer concrètement le plan d'action | Sensibiliser l'intégralité de l'équipe par une formation d'au moins une demi-journée   | Former l'ensemble de l'équipe permanente  |
| Intégrer le plan d'action aux axes de mise en œuvre du projet et dans la gestion des ressources humaines en l'inscrivant dans les fiches de poste et les contrats de travail  | Former les équipes de direction à la transition écologique par des modules durant plus de 8 heures   |   |
| Organiser un temps d'information à destination de tous les membres de l'organisation (gouvernance, salariés, bénévoles...) sur les actions éco-responsables menées par la structure   | Informier tous les membres de l'organisation (salarié·es, bénévoles...) sur les actions éco-responsables de la structure                       | Informier les membres permanents de l'organisation sur les actions éco-responsables entreprises par la structure, que ce soit par des réunions, des supports de communication, des newsletters... |
| Valoriser et maintenir la communication autour de la démarche pour diffuser les expériences inspirantes et les faire vivre au-delà de sa structure  |  |   |

## 2. Mobilité des publics et des usager·ères (1/2)

.....

| Salles de concert  | Festivals | Structures de production  |
|--|-----------|---|
| Elaborer une stratégie de mobilité durable   |           |   |
| Définir et employer une méthode pour mieux connaître la mobilité des publics et usager·ères en identifiant les modes de transport utilisés, les distances parcourues et les leviers facilitant la transition vers des mobilités plus durables (enquêtes, analyse des données de billetterie, etc.) |           |   |
| Mieux informer les publics et usager·ères sur les différents moyens de transports existants (notamment sur les mobilités douces) et les émissions de gaz à effet de serre associés   |           | <i>Si les structures de production n'ont pas une influence directe sur les déplacements des publics dans les salles et festivals, elles peuvent toutefois mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation et/ou des actions permettant de réduire les impacts des déplacements des spectateur·rices : communication externe, plateformes de covoitage...</i> |
| Adopter une politique commerciale incitative pour les personnes venant en transports en commun, en covoiturage, en EDPM (engin de déplacement personnel motorisé), à vélo, à pied (offrir, par exemple, des avantages sur présentation d'un titre de transport...)                                 |           |   |
| Analyser les besoins de déplacement des musicien·nes locaux·les et renforcer l'échange d'informations pour encourager des alternatives à la voiture individuelle pour se rendre en studio de répétition  |           |   |
| Mener une réflexion autour de l'adaptation (ou réduction) des jauge en fonction des bassins de population et des modèles économiques (jauge club, hors les murs...)  |           |   |

## 2. Mobilité des publics et des usager·ères (2/2)

.....

| Salles de concert  | Festivals  | Structures de production  |
|--|--|---|
| Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés   |  |   |
| Installer ou (a minima) demander l'installation des parkings ou garages à vélo et trottinette sécurisés  |  | <i>Si les structures de production n'ont pas une influence directe sur les déplacements des publics dans les salles et festivals, elles peuvent toutefois mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation et/ou des actions permettant de réduire les impacts des déplacements des spectateur·rices : communication externe, plateformes de covoiturage...</i> |
| Proposer des services adaptés aux mobilités douces (vestiaires, branchements électriques...)   |  |   |
| Engager un dialogue avec les collectivités territoriales et les opérateurs de mobilités pour co-construire une offre de transports en commun adaptée aux contraintes et aux horaires des organisateur·rices de spectacles                        |  |   |
| Adapter les horaires de concerts aux transports en commun et aux modalités de déplacements des publics   |  |   |
| Faciliter les déplacements collectifs et partagés  |  |   |
| Mettre en place des dispositifs de covoiturage, de transports partagés (plateforme dédiée, incitations tarifaires, signalétique renforcée sur site) et définir une stratégie pour en assurer le fonctionnement et l'adoption par les usager·ères |  |   |
|  | Lorsque cela est pertinent, récompenser le parking pour autopartage (par ex. réserver les parkings de proximité aux voitures remplies)     |   |
| Engager le dialogue avec les collectivités locales afin d'organiser ponctuellement une navette de retour pour les événements se terminant tard   | Si l'étude des mobilités des publics y montre un intérêt particulier, mettre en place une navette pour accéder aux lieux de représentation |   |

### 3. Mobilité des équipes artistiques (1/2)

.....

| Salles de concert   | Festivals   | Structures de production  |
|---|---|---|
| <b>Élaborer une stratégie de mobilité durable</b>   |   |   |
| Sensibiliser les équipes artistiques et intervenant·es aux mobilités décarbonées  | Dès la programmation, intégrer la question des transports dans le dialogue avec les artistes et favoriser des alternatives à l'avion lorsque des solutions viables existent, à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sensibilisation des équipes artistiques et intervenant·es aux mobilités décarbonées ;</li> <li>• La formation de la personne en charge de la programmation ou du booking à la notion de budget carbone ;</li> <li>• L'inscription de clauses relatives à la mobilité dans les documents de contractualisation avec les artistes (prise en charge différenciée des frais de transport, refus de prise en charge de l'avion si vol interne ou si alternative possible...) ;</li> <li>• La meilleure intégration du coût du train dans les budgets de programmation.</li> </ul> | Dès la signature ou le début des créations artistiques, enclencher le dialogue avec les artistes et leurs équipes sur les mobilités décarbonées |
| Former la personne en charge de la programmation à la notion de budget carbone et utiliser un outil dédié pour son suivi et application   |   | Fournir les données des tournées de manière transparente aux salles et festivals qui réalisent un budget ou bilan carbone                       |
| Être ressource sur les territoires pour mieux intégrer le réseau de lieux intermédiaires (tels que les cafés-concerts) et/ou non-dédiés aux circuits de tournée   |   |   |
| Renforcer la coopération entre les programmateur·rices d'un même territoire (zone géographique) pour faciliter l'organisation de tournées raisonnées ou de séries sur un territoire, notamment concernant des groupes ou des artistes venant de très loin |   |   |
| Dans le cadre de la discussion avec le·la booker, s'assurer qu'un artiste venant en avion ait plusieurs dates programmées sur le territoire avant de finaliser l'accord avec la production  | Proposer un module de calcul de l'empreinte carbone des déplacements des artistes accessible aux équipes de production  |   |

### 3. Mobilité des équipes artistiques (2/2)

.....

| Salles de concert   | Festivals  | Structures de production   |
|---|--|--|
| Réduire les besoins en transport  |  |  |
| Renoncer aux clauses d'exclusivité  | Favoriser la coopération entre évènements locaux pour limiter au maximum les clauses d'exclusivité formelles ou informelles au niveau national et régional | Réduire les dates isolées et éloignées pour limiter les déplacements inutiles  |
| Mutualiser les runs (dans la limite de 30 minutes d'attente pour les groupes)   |  | Lorsqu'un run est nécessaire, grouper les déplacements pour une meilleure mutualisation  |
|   |  | Retravailler le dimensionnement technique dès la création artistique et adapter les besoins techniques du concert à chaque lieu de diffusion |
|   |  | Poursuivre l'intégration du réseau de lieux intermédiaires, tels que les cafés-concerts, dans la planification des tournées                  |
| Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés  |  |  |
| Refuser de prendre en charge les vols internes  |  | Ne plus recourir au vol interne pour le déplacement des artistes en tournée  |
| Refuser d'accueillir des artistes se déplaçant en avion lorsqu'une alternative de mobilité plus durable (train, bus, covoitage) de moins de 6 heures est disponible ; |  | Privilégier le train pour le déplacement des artistes  |

## 4. Mobilité professionnelle (en interne)

.....

| Salles de concert   | Festivals | Structures de production  |  |  |
|---|-----------|---|--|--|
| Déployer une stratégie de mobilité durable  |           |   |  |  |
| Réaliser une étude mobilité interne (équipe permanente, personnel intermittent et bénévoles...)   |           |   |  |  |
| Adopter un plan de mobilité employeur pour les salari·es de la structure  |           | Encourager la mise en place d'un plan de mobilité employeurs pour les salari·es de la structure – avec, par exemple, un forfait mobilité durable au personnel qui opte pour la mobilité douce |  |  |
| Proposer un forfait mobilité durable au personnel qui opte pour la mobilité douce et/ou les transports en commun  |           |   |  |  |
| Réduire les besoins de transport  |           |   |  |  |
| Déployer et organiser les possibilités de télétravail pour les salari·es de la structure dont les fonctions le permettent   |           |   |  |  |
| Se questionner sur la nécessité de chaque déplacement professionnel en utilisant des outils d'aides à la décision (ex. charte déplacement On The Move) ou par la discussion interne |           |   |  |  |
| Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés  |           |   |  |  |
| Ne plus recourir au vol domestique et privilégier le train pour participer à des événements professionnels (festivals, salons, showcases, rencontres professionnelles...)           |           |   |  |  |

# 5. Alimentation responsable

.....

| Salles de concert   | Festivals  | Structures de production   |
|---|--|--|
| Organiser la transition vers une alimentation durable   |  |  |
| Informer et sensibiliser les membres de l'équipe, les équipes artistiques, les publics aux enjeux de l'alimentation durable   |  |  |
| Faire évoluer la norme en proposant par défaut une offre de restauration végétarienne   | Favoriser une offre alimentaire durable en rendant les options végétariennes et locales plus accessibles et attractives, tout en limitant la consommation de viande rouge                    | Communiquer et sensibiliser sur l'impact carbone d'une alimentation carnée |
| Mesurer et communiquer sur le taux de bio, de local, de carné des plats proposés et des boissons proposées  |  |  |
| Accompagner la formation des chef·fes et bénévoles à l'alimentation durable, aux logiques de zéro déchets et au gaspillage alimentaire  |  |  |
| Intégrer les critères environnementaux dans le choix des produits et des prestataires   |  |  |
| Établir une charte des achats responsables, locaux et de saisons à transmettre aux partenaires  |  |  |
| Privilégier les produits de saison, bio ou labellisés (Label Rouge, Bleu-Blanc-Coeur...), provenant en priorité de circuits courts et locaux, puis issus du commerce équitable et se fixer des objectifs en ce sens | Progresser dans la transition vers des riders non carnés, qui favorisent le circuit court, réduisent l'usage du plastique et privilégient les alternatives aux grandes marques industrielles |  |
| Porter une attention particulière au choix des prestataires en s'appuyant sur des grilles de sélection fondées sur des critères d'engagement et d'impact, puis les évaluer ou les auditer en conséquence            |  |  |
| Éviter le gaspillage alimentaire  |  |  |
| Adapter les quantités pour réduire le gaspillage  |  |  |
| Mesurer qualitativement ou quantitativement le gaspillage alimentaire et sensibiliser ses équipes (avec des gâchimètres par exemple)  |  |  |
| Organiser le don des produits alimentaires non-consommés  |  |  |
| Si pertinent localement, mettre en place le compostage des déchets alimentaires   |  |  |

# 6. Énergies et fluides (1/2)

Les engagements concernant les salles de concert ont été formulés par les membres du projet Déclic, ainsi que par des adhérents du SMA et de la FEDELIMA ayant bénéficié d'un accompagnement ou d'une formation aux enjeux de sobriété par Incub'. Ils s'inscrivent dans une approche fondée sur le concept des *Piliers de la sobriété®* : une démarche prudente, expérimentale et inscrite dans le temps long, portée par des personnes sensibilisées et formées à ces enjeux.

| Salles de concert  | Festivals  | Structures de production |
|--|--|--------------------------|
| Mettre en place une mesure des consommations utile, lisible et orientée vers la chasse au "non-usage"  | Organiser et structurer sa démarche  |                          |
| Organiser une mesure simple, intelligible et régulière des consommations (électricité, chauffage, eau), permettant de relier une action, un ressenti et une donnée objective   | Mesurer et suivre les consommations énergétiques de l'événement  |                          |
| Considérer l'état normal comme "éteint" : tout équipement non indispensable à un instant T doit être hors tension ou en veille réelle  | Choisir des prestataires labellisés  |                          |
| Programmer l'arrêt systématique du chauffage, des systèmes de ventilation (CTA, VMC), chauffe-eau, éclairages d'ambiance et équipements non essentiels pendant tous les temps d'inactivité identifiés  |  |                          |
| Analyser collectivement les relevés (compteurs, courbes, factures) avec les équipes techniques et administratives, et ajuster les pratiques en continu   |  |                          |
| Rendre les équipements compréhensibles et maîtrisables   | Décarboner l'énergie et maîtriser sa consommation d'eau (et la préserver)  |                          |
| Garantir le fonctionnement, l'accessibilité et la compréhension de tous les équipements de commande (thermostats, régulateurs, interrupteurs, minuteurs, détecteurs, tableaux de commande...)  | Mesurer et suivre les consommations d'eau de l'événement en vue de maîtriser et réduire leurs consommations  |                          |
| Reprendre la main sur les systèmes "en automatique" (chauffage, ventilation, climatisation) pour pouvoir les démarrer, les arrêter et les ajuster au plus près des usages réels (horaires d'arrivée des équipes, montages, résidences, concerts, fermetures) | Limiter strictement l'usage des groupes électrogènes à énergie fossile aux situations d'urgence, en privilégiant les solutions alternatives (réseaux électriques, batteries, énergies renouvelables) |                          |
| Installer des systèmes facilitant les usages sobres (minuteurs, détecteurs de mouvement et de luminosité, interrupteurs simples et identifiés...)  | Si besoin d'installer des toilettes supplémentaires sur le site, installer des toilettes sèches  |                          |
| Mettre en place une démarche d'économie d'eau (installation d'économiseurs, réglage des débits, détection des fuites)  | Utiliser uniquement des produits d'entretien naturels ou éco-labellisés  |                          |

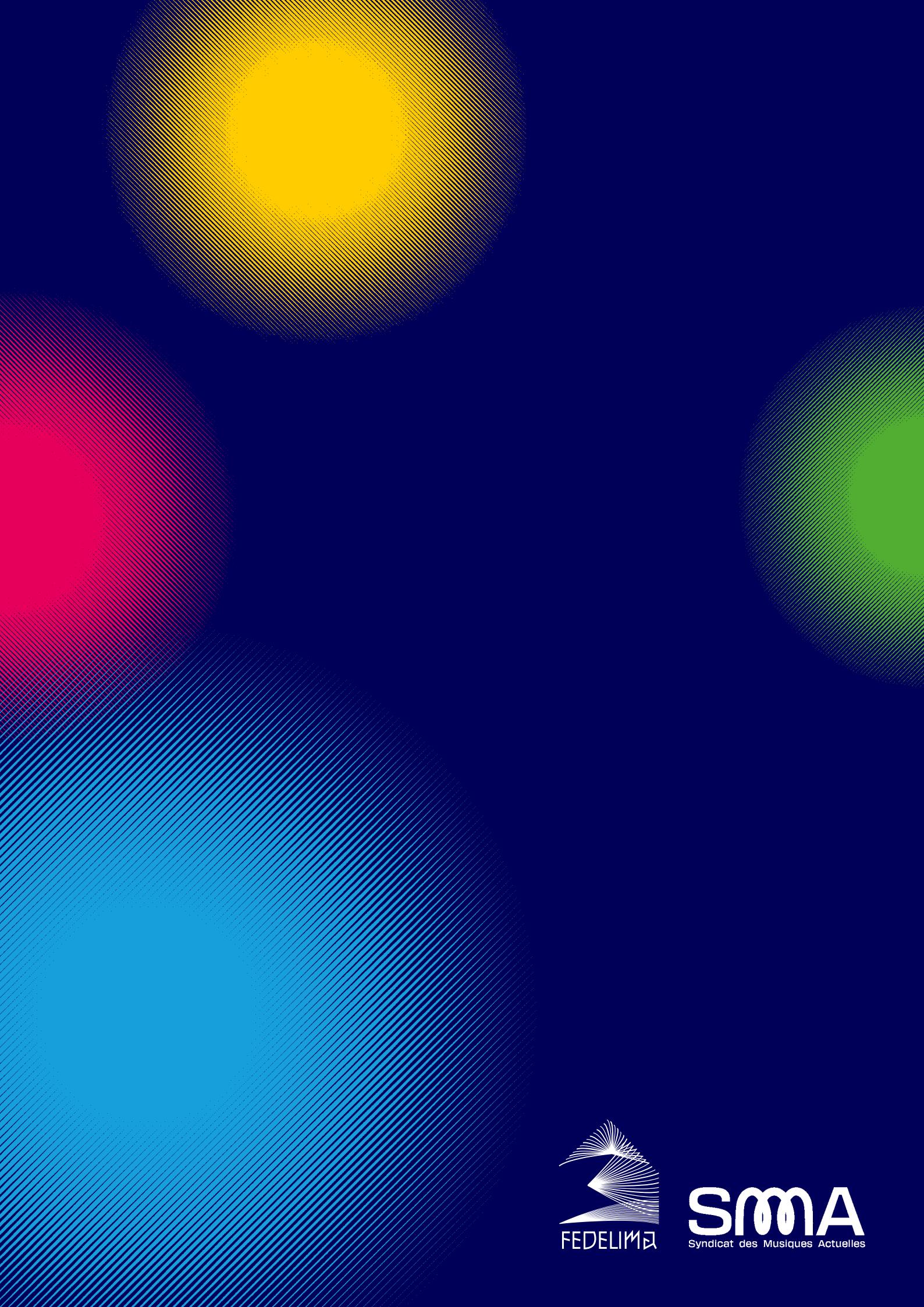
# 6. Énergies et fluides (2/2)

.....

| Salles de concert   | Festivals  | Structures de production  |
|---|--|---|
| Construire une organisation qui autorise, soutienne et valorise l'action  |  |   |
| Former la direction technique et les équipes aux principes de sobriété, d'efficacité énergétique et au repérage des non-usage   | Former ses équipes techniques (réisseur·ses de site, électricien·nes, décorateur·rices, responsables des stands, technicien·nes et régisseur·ses scéniques...) aux principes de sobriété et d'efficacité énergétique | Former ses équipes techniques aux principes de sobriété et d'efficacité énergétique |
| Accompagner le personnel dans les expérimentations réelles : tester, ajuster, documenter, partager  |  |   |
| Identifier et documenter les obstacles organisationnels (consignes contradictoires, interdictions arbitraires, habitudes, peurs...)   |  |   |
| Proposer des alternatives faciles, utiles et confortables   |  |   |
| Améliorer d'abord le confort réel des équipes et des publics (thermique, lumineux, acoustique) avant de restreindre les consommations   |  |   |
| Expérimenter le principe « chauffer les personnes plutôt que les volumes »  |  |   |
| Identifier et supprimer progressivement les "surservices" énergivores (pré-chauffage systématique des studios, eau chaude généralisée dans tous les sanitaires, éclairage extérieur permanent, etc.), en s'assurant que des alternatives de confort acceptables sont en place |  |   |

# 7. Éco-conception des projets artistiques

| Salles de concert  | Festivals   | Structures de production |
|--|---|--------------------------|
| <i>Si les salles de concert et les festivals sont moins directement concernés par la production des œuvres/projets artistiques, ils peuvent néanmoins contribuer à une démarche d'éco-conception, en intégrant des critères responsables dans leurs accueils, en dialoguant en amont avec les équipes artistiques et en valorisant les initiatives exemplaires auprès des publics...</i> | Engager une démarche collective pour mettre en place les principes de l'éco-conception tout au long du cycle de vie d'une production  |                          |
|  | Associer les parties prenantes et les compétences techniques et organisationnelles (artistes, directions artistiques, coproducteurs, scénographes, équipes techniques, équipes de production, etc.) nécessaires à la production d'un projet dès sa phase de conception pour anticiper collectivement les besoins et les impacts |                          |
|  | S'accorder avec les parties prenantes sur des engagements pour réduire les impacts aux différentes étapes de la production  |                          |
|  | Identifier et anticiper les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre des principes d'éco-conception  |                          |
|  | Valoriser et partager auprès des publics les efforts et actions mises en place pour que l'éco-conception devienne un critère d'appréciation des œuvres  |                          |
|  | Réduire les besoins en matières premières   |                          |
|  | Définir des critères d'achats responsables (produits locaux, norme ISO 20400, labels environnementaux...)   |                          |
|  | Privilégier une moindre consommation de matériaux   |                          |
|  | Privilégier le réemploi et la seconde main pour mettre fin à la culture de l'usage unique   |                          |
|  | Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage   |                          |
|  | Organiser dès la conception la "fin de vie" du projet qui respecte les principes de l'économie circulaire et tendre vers le "zéro déchet" par le réemploi en interne, par le don, prêt ou partage auprès d'autres organisations et le recyclage en dernier choix  |                          |
|  | Choisir des pièces aisément réparables ou remplaçables  |                          |
|  | Prévoir des pièces standardisées, susceptibles d'être réutilisées telles quelles lors d'une prochaine production  |                          |
|  | Prévoir des systèmes d'assemblage et désassemblage qui permettent le réemploi   |                          |
|  | Dresser une liste des matériaux, mobiliers, constructions, équipements, costumes qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation ou d'une réutilisation   |                          |
|  | Anticiper le transport et le stockage dans un lieu proche et dans de bonnes conditions  |                          |
|  | Rechercher les filières de traitement les plus appropriées  |                          |
|  | Assurer le recyclage des matériaux qui ne peuvent être réutilisés   |                          |
|  | Travailler quand c'est possible avec les ressourceries, réseaux de réemploi, etc.   |                          |



**SMA**  
Syndicat des Musiques Actuelles